



Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20240527-CON-AG-24-056-DE
Date de télétransmission : 03/06/2024
Date de réception préfecture : 03/06/2024

CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Conseil du 27 mai 2024

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

OBJET : Attribution par la CAO du marché 24001COL - Lot 1 - Prestation de collecte des cartons des locaux « marché aux poissons »

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 27 mai à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 21 mai 2024.

PRÉSENTS : BATESTTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, DE GENTILI Emmanuelle, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, MALAFRONTÉ Christine, MORGANTI Julien, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PETRI-GUASCO Emmanuel, PERFETTINI Martine, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGO Louis, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, SIMONPIETRI Pierre-Michel, TIERI Paul, TIMSIT Christelle

ONT DONNE POUVOIR :

COLOMBANI Carulina à TIERI Paul
GIAMARCHI Marie-Dominique à LOMBARDO Florence
LACAVE Mattea à POLISINI Ivana
LEONARDI Jean-Charles à PERFETTINI Martine
LORENZI Thérèse à POLIFRONI Bruno
MUSSIER Emma à ROSSI Michel
PADOVANI Jean-Jacques à PADOVANI Marie-Hélène
SAVELLI Jean-Michel à PETRI-GUASCO Emmanuel
ZUCCARELLI Jean à SALGE Hélène

ABSENTS :

MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MONDOLONI Jean-Martin, PIPERI Linda, ROMITI Gérard, SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise

QUORUM : 21

M. SIMONI Pierre-Baptiste est désigné secrétaire de séance.

OBJET : Attribution par la CAO du marché 24001COL - Lot 1 - Prestation de collecte des cartons des locaux « marché aux poissons »

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le lot 1 « prestation de collecte des cartons des locaux marché aux poissons » de la consultation lancée le 14 février 2024 avec une remise des offres fixée au 04 mars 2024, sous la forme d'un Appel d'Offres Ouvert alloti, pour une durée de 12 mois renouvelable 3 fois, avec pour minimum 5 000.00€ HT et pour maximum 25 000.00€ HT pour 12 mois de prestation ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu la décision d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres du

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire et le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

PREND ACTE (À la majorité) – Contre : M. Morganti

De la décision de la Commission d'Appel d'Offres d'attribuer, pour une durée de 12 mois renouvelable 3 fois, le Lot 1 « prestation de collecte des cartons des locaux marché aux poissons » du marché relatif à la prestation de collecte des cartons des locaux marché aux poissons et du verre en bacs roulants sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Bastia, à l'association ESAT L'Atelier, sise chemin d'Agliani – Montesoro – 20 600 Bastia (SIRET 389 293 861 00149) pour un montant de 15 496.00€ HT au Détail Quantitatif et Estimatif pour 12 mois de prestation ;

AUTORISE

Le Président à signer le marché correspondant ainsi que tous les documents se rapportant à ce dossier ;

DIT

Que les crédits sont prévus au Budget Collecte, chapitre 011 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT

Louis POZZO DI BORGO